



L'honorable Lorne Kusugak
Ministre responsable de la Société d'habitation du Nunavut
C.P. 2410
Iqaluit (Nunavut)
X0A 0H0

23 janvier 2024

OBJET : Réponse à la lettre des attentes pour la Société d'habitation du Nunavut en 2023-2024

Monsieur le Ministre Kusugak,

Je vous écris en réponse à votre lettre des attentes datée du 5 octobre 2023. Vous trouverez ci-joint ma réponse à la lettre des attentes pour la Société d'habitation du Nunavut (SHN) en 2023-2024.

Répondre aux attentes de Katujjiluta

Le plan d'activités et le budget de la SHN pour 2023-2024 présentent de nombreuses priorités pour la Société dont un certain nombre s'inscrivent dans le mandat Katujjiluta du gouvernement du Nunavut (GN) et devraient être mises en œuvre de façon stratégique, en gardant à l'esprit le bien-être général des Nunavummiut.

La SHN a lancé la Stratégie Nunavut 3000 (NU3000) en octobre 2022. Cette stratégie représente une nouvelle approche pour répondre à l'offre de logements au Nunavut et soutenir le secteur privé de la construction dans le territoire. Depuis le lancement de la stratégie, la SHN a établi des partenariats stratégiques, invité des Nunavummiut de tout le territoire à faire part de leurs idées en matière d'amélioration et d'innovation, organisé un forum sur le logement et élaboré des politiques et des programmes nouveaux ou remaniés en matière de logement.

La SHN continue de travailler en collaboration avec les ministères du gouvernement du Nunavut (GN) afin de répondre à d'importantes priorités telles que l'élaboration de



Préparation et planification de l'aménagement du territoire

À l'automne 2023, la SHN a organisé une visite de la communauté avec des experts en aménagement du territoire et des spécialistes des relevés de construction. L'objectif de cette visite était de déterminer les terrains sur lesquels il est possible de construire et de déterminer ce qui est nécessaire pour accéder à de nouveaux terrains pour les constructions futures afin d'accommoder l'importante augmentation des unités prévues dans le cadre de la Stratégie Nunavut 3000. La SHN continuera à travailler en étroite collaboration avec le ministère des Services communautaires et gouvernementaux (SCG), les hameaux et la Nunavut Tunngavik Incorporated (NTI) pour identifier des initiatives visant à accélérer l'offre de logements.

Je suis également ravi de voir que la demande de financement de la SHN auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a été approuvée pour la solution d'information Lands for Homes (L4H). Cette prochaine phase de la solution d'information L4H contribuera à combler les lacunes liées à l'information qui ont un impact sur l'offre et la sélection des terrains appropriés nécessaires pour accommoder l'offre accélérée de logements dans les 25 collectivités du Nunavut.

Étude des besoins et de la demande

L'étude sur les besoins et la demande a été entreprise dans le cadre d'un effort interministériel visant à établir un lien entre la construction de logements et les besoins des clients des différents ministères en matière de programmes. Cette étude représente le principal résultat du groupe de travail sur les logements conçus pour une vocation particulière. La version finale de l'étude sur les besoins et la demande a été communiquée aux ministères des Services à la famille (MSF), de la Santé, de la Justice et à NTI. Elle sera également disponible sur le site Web de la SHN en 2024. En s'appuyant sur ces progrès et pour soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de la Stratégie Nunavut 3000, la SHN et le ministère des Services à la famille collaborent avec les ministères de la Santé et de la Justice pour créer un nouveau groupe de travail sur les logements supervisés qui remplacera le groupe de travail sur les logements conçus pour une vocation particulière. Ce nouveau groupe de travail s'alignera sur les nouvelles politiques en matière de logement, y compris les plans d'investissement de la SHN.



L'objectif du groupe de travail sur le logement supervisé reste d'éliminer les obstacles au logement pour les clients communs et de coordonner l'engagement des parties prenantes pour accéder à des options de logement spécifiques aux besoins.

Programmes d'accès à la propriété

La SHN élabore actuellement une série de programmes nouveaux ou remaniés, notamment le Programme d'aide d'accès à la propriété du Nunavut, ainsi que divers autres programmes d'accès à la propriété nouveaux ou remaniés. Grâce au renouvellement des programmes, la SHN s'efforcera également de faciliter l'accès des Nunavummiut aux programmes de logement.

La SHN prévoit d'introduire une politique de soutien à l'accès à la propriété. L'objectif de cette politique est d'offrir aux propriétaires du Nunavut un plus grand nombre d'options et de mesures incitatives sous forme d'aide financière et de conseils pour l'achat ou la construction de leur propre maison. De plus, la SHN cherchera à étendre le programme de mobilisation des locataires de logements sociaux au public pour offrir un contenu éducatif similaire aux propriétaires.

Mesure incitative pour l'offre de logements abordables du Nunavut

La SHN est impatiente de lancer en 2024 le programme Nunavut Affordable Housing Supply Incentive (mesure incitative pour l'offre de logements abordables du Nunavut). Ce programme de co-investissement en capital pour le logement abordable est conçu pour s'aligner sur l'objectif du gouvernement de créer ou de maintenir des unités de logement abordable et de transition et d'élargir le continuum du logement au Nunavut.

Programme de copropriétés

Je suis heureux du travail diligent que la nouvelle direction de la SHN a entrepris en 2023-2024 pour régler les problèmes liés au programme d'immeubles en copropriété destiné au personnel du GN. Elle a notamment apporté les améliorations nécessaires aux aspects juridiques, administratifs et à la gestion financière du programme actuel afin d'assurer la transparence et la reddition de comptes.



Plan d'embauchage des Inuits

La Société travaille à pourvoir les postes vacants et à respecter les exigences du plan d'embauchage des Inuits. La SHN s'est engagée à respecter les priorités en matière d'emploi des Inuits, y compris notre plan d'embauche de huit (8) employés inuits au cours du prochain exercice financier, tout en conservant le personnel existant, pour un total de 50 employés inuits. Dans le cadre de ce plan, la SHN s'efforcera de trouver des personnes intéressées qui sont qualifiées ou désireuses de saisir des occasions de perfectionnement.

La SHN continue de travailler en étroite collaboration avec le ministère des Ressources humaines pour mettre en œuvre les objectifs et les mesures de son plan d'embauchage des Inuits afin d'accroître le taux d'embauchage des Inuits et le perfectionnement des employés. La SHN continuera de tirer parti des initiatives de recrutement et de perfectionnement des employés pour accroître le taux d'embauchage des Inuits.

Stratégie nationale sur le logement

La SHN continuera à renforcer sa relation importante avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et de sensibiliser ses membres à la situation du logement au Nunavut. La SHN continue de travailler avec le ministère des Services à la famille sur l'allocation canadienne pour le logement, dans le cadre de la stratégie nationale sur le logement.

La SHN continuera à mobiliser ses partenaires du Nord, tels que NTI, dans le but de susciter un investissement accru auprès de ses partenaires fédéraux en appui aux cibles déterminées pour les nouveaux logements, mais aussi pour explorer d'autres possibilités de partenariat avec la SCHL.

Transparence et communications

La SHN poursuit son engagement à élaborer des stratégies de communication efficaces pour ses programmes et services. La SHN continuera de travailler à l'élaboration d'une stratégie de communication exhaustive pour les structures internes et externes. J'ai hâte de vous faire part de cette stratégie.



Dans le cadre de son engagement à améliorer la transparence et l'accessibilité, la SHN lancera un site Web mis à jour en 2024. Ce site permettra au public d'accéder plus facilement aux informations, aux demandes, aux politiques et aux procédures relatives aux programmes de la SHN.

Adoption de nouvelles normes comptables

La nouvelle norme sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations exige que la direction détermine l'impact sur ses états financiers consolidés pour les exercices financiers terminés les 31 mars 2022 et 31 mars 2023. Nous sommes heureux d'annoncer que la SHN a respecté les exigences de déclaration dans les délais prévus pour l'exercice financier 2022-2023.

Attentes en matière de reddition de comptes et de rapports de gestion financière pour 2023-2024

Comité central de reddition des comptes et comité des sociétés territoriales

La SHN continue également de rendre compte au Comité central de reddition des comptes. Le Comité central de reddition des comptes assure une fonction de surveillance pour le GN et les sociétés d'État afin de garantir la responsabilité financière et non financière.

En 2023-2024, la SHN est toujours membre du comité des sociétés territoriales. Le comité offre des occasions de collaborer avec d'autres sociétés territoriales du Nunavut et ses membres peuvent travailler de pair afin de respecter leurs exigences réglementaires de déclaration.

Je suis impatient de poursuivre la participation de la SHN à ces comités et de favoriser une relation de travail positive.

Reddition de comptes et rapports de gestion financière

La SHN s'engage à appliquer les normes les plus élevées en matière de reddition de comptes et de transparence, ce qui comprend le dépôt des documents suivants à l'Assemblée législative :
